



2 Cité Scolaire

Restaurant

Salle de Musculation/Haltérophilie

Salle de conférence

Bâtiment Formation

2 Internat

3 Salle V. Basileu

Foyer Internat

© Centre de Santé

Salle Sport Santé

Fit' Station 1

13 Piscine

Vestiaires Piscine/Gymnase

Espace ouvert 1

Salle Stretching & Cardio

Gymnase

B Salle d'Escrime

19 Terrain de Rugby

Résidence

Espace ouvert 2

Terrain de Football

Terrain de Basket 3x3

Piste d'accélération

Salle de Musculation - Vestiaires

Fit' Station 2

Piste d'Athlétisme

PÔLE BASKET FÉMININ DU CREPS

# LIVRET D'ACCUEIL

**RENTRÉE 2024-2025** 

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Pointe-à-Pitre (Antilles Guyane)

































## L' INTERNAT

#### > SONT ADMIS A L'INTERNAT

Les sportifs listés haut niveau (SHN) et/ou inscrits dans une structure labellisée par leur Fédération.

#### > HORAIRES

L'accueil des internes se fait le dimanche. L'encadrement des sportifs internes est assuré du dimanche au vendredi matin par une équipe composée d'assistants d'éducation et de la responsable de l'internat.

Tél: 0690 91 18 25 olivia.dielna-regelan@creps-pap.sports.gouv.fr

#### > INFOS PRATIQUES

- Les chambres sont climatisées, équipées d'armoires permettant l'usage d'un cadenas, de bureaux, de chaises, de deux lits une place, et de sanitaires avec eau chaude.
- Un local permet de ranger les bagages le jour du départ.
- Les chambres doivent être entièrement vidées les veilles de départ en vacances scolaires.
- Les internes doivent quitter le CREPS à 14h00 ou à l'issue de l'entraînement le dernier jour de classe.
- Des actions écocitoyennes sont menées durant l'année scolaire et les internes peuvent y participer
- Le personnel encadrant assure une transmission des règles de vie en collectivité.
- L'accueil à l'internat est conditionné à l'ouverture de la Cité Scolaire d'Excellence Sportive.



# C'EST LA RENTRÉE!

Bienvenue au CREPS Pointe-à-Pitre. Nous souhaitons une bonne rentrée sportive à votre enfant. Il va pouvoir vivre au mieux son double projet alliant performance sportive et réussite scolaire, l'un des atouts du CREPS Pointe-à-Pitre.



## MONTANT ET MODALITÉS DE PAIEMENT

# **INTERNAT**

4 600 €

Montant des frais d'internat
Comprend les frais d'hébergement, de restauration,

Paiement comptant ou 9 échéances : 600 € à l'inscription puis 8 x 500 €

et les frais annexes.

25 €

Caution clé magnétique internat Pour les nouveaux arrivants.

## **RESTAURATION\***

	Montant annuel remisé	Montant trimestriel
Forfait collégien 5 jours :	699€	233€
Forfait collégien 4 jours :	559€	186 €
Forfait lycéen 5 jours :	761€	254€
Forfait lycéen 4 jours :	608€	203€
l f al l'acceptation de la dora de la Silva de la Cômo		

La facturation est trimestrielle : 1er paiement à l'inscription, 2ème paiement avant le 29 novembre, 3ème paiement avant le 28 février.

\*Sous réserve du vote du CA

1er paiement à l'inscription puis en ligne sur www.crepsag.fr



Caution badge restauration

Pour les nouveaux internes et demi-pensionnaires

## LES SERVICES FINANCIERS

Ces services accueillent le public pour toutes les opérations financières.

### **Encaissement des paiements :**

Pour le règlement des frais d'internat et de restauration, les services financiers reçoivent les parents, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

- > du 17 juin au 17 juillet 2024 de 8h à 12h au rez-de-chaussée du bâtiment administratif
- > RDV à prendre au 0590 82 99 98
- > ou par e-mail services.financiers@creps-pap.sports.gouv.fr

### Modalités de paiement :

- > Chèque
- > Espèces (dans la limite de 300€)
- > Virement
- > Paiement en ligne pour la restauration.



**Rib du CREPS** 

Pour l'accès au Centre de Santé :

- > carte vitale des parents ou du sportif
- > attestation de mutuelle à jour
- > pièce d'identité des parents et du sportif
- > paiement par virement ou CB si «reste à charge» et si «actes de prévention»
- > prise de RDV en ligne via le logiciel MAIIA
- > secretariat.sante@creps-pap.sports.gouv.fr 0590 82 77 66

**Lundi 26 août 2024** 

Rentrée des internes 9H pour les nouveaux entrants 14H pour les restants

Mardi 27 aout 2024

Rentrée de la Cité Scolaire d'Excellence Sportive (CSES)





www.portail-sportif.fr

## PORTAIL DE SUIVI QUOTIDIEN DES SPORTIFS

Le PSQS est aujourd'hui l'outil de référence du sport français, il recense les sportifs listés ou nonlistés s'entraînant dans une structure des Parcours de Performance Fédéraux (PPF).

Votre enfant intègre une structure sportive du CREPS, dès lors vous devrez chaque année remplir un dossier administratif sur le **Portail de Suivi Quotidien des Sportifs (PSQS)**. Vous recevrez à partir du 17 juin un lien par mail vous permettant d'accéder au dossier de votre enfant.

De nombreuses informations importantes y sont répertoriées à travers des fiches telles que :

- > L'emploi du temps du sportif (entraînement et cours),
- > Les résultats sportifs, le palmarès,
- > Les déplacements (stages, compétitions),
- > Son suivi quotidien (absences, appréciations, comportement...)

Et tout type de renseignement concernant l'environnement familial du sportif.

